

est l'incidence de l'affection cardiovasculaire chez nos gens. Nous appelons habituellement cette affection l'hypertension. On devrait étudier plus à fond cette maladie et tirer de ces recherches des renseignements qui entraîneraient de nouvelles méthodes de dépistage hâtif des affections cardiaques, faciliteraient le traitement et amélioreraient encore le pronostic.

Le comité devrait aborder l'examen de bien des questions. J'ai parlé de ces deux maladies, les affections mentales et les affections coronaires, parce que leur incidence se fait plus fréquente. Toutefois, je veux dire quelques mots de l'importance des subventions à la recherche et des programmes de bourses d'études. Je sais qu'on a accompli beaucoup au Canada mais je crois que plus nous pourrions nous permettre de recherches, plus nous consentirions d'argent au ministère pour la recherche, plus on accomplira dans ce domaine, et nous en retirerons des dividendes éventuellement en soulageant la souffrance et en atténuant l'incidence des maladies.

Il reste encore un grand nombre de domaines inexplorés dans le domaine de la médecine, de sorte que tous les pays comme le nôtre ont besoin d'un nombre suffisant de savants formés, comme ils ont besoin de connaissances plus complètes pour peu qu'ils veuillent résoudre des problèmes tels que ceux du cancer, des affections mentales, des affections cardiaques, voire celui du rhume ordinaire.

Il est une autre question que j'aimerais soumettre au comité, soit celle des vieux. Il est vrai que nous avons allongé la vie. De nouvelles découvertes, de nouveaux traitements ont beaucoup fait en ce sens, mais il reste qu'un jour il se passe quelque chose,— affection cardiovasculaire ou cancer, semble-t-il, le plus souvent,—qui les emporte. Si nous pouvions améliorer le sort de ces personnes âgées, en les faisant bénéficier de nouvelles méthodes de traitement, il faudrait ne rien négliger pour découvrir celles-ci.

Je me préoccupe de la façon dont elles sont traitées. Il est difficile de leur trouver un endroit où elles peuvent se retirer lorsqu'elles tombent malades, lorsqu'elles deviennent définitivement invalides. Nous avons parlé l'autre soir de cliniques d'invalides à l'occasion de la présentation d'un bill à ce sujet. Ces cliniques, reconnaissons-le, reçoivent un grand nombre de ces personnes et font ainsi œuvre éminemment utile. Mais il n'est pas moins vrai qu'on trouve aussi dans des hôpitaux des malades parfois incurables. Il n'y a pas d'autre endroit pour les loger; ils occupent des lits qui pourraient être utilisés dans des cas de maladie aiguë, si on pouvait s'occuper convenablement ailleurs de ces cas chroni-

ques. Les hôpitaux semblent manquer de moyens de s'occuper des personnes atteintes de maladies chroniques, surtout des gens âgés.

Il y a une autre question que nous devrions examiner de plus près, c'est la législation relative aux pensions de vieillesse. Dans les conditions actuelles, des gens m'écrivent afin de me dire qu'ils ont beaucoup de difficulté à se tirer d'affaires avec \$40 par mois. Je pense que certains pensionnés qui cherchent à se tirer d'affaires avec \$40 par mois, souffrent de sous-alimentation.

Il manque encore de lits dans les hôpitaux. La construction d'hôpitaux coûte cher en dépit des subventions que versent les gouvernements fédéral et provinciaux. Il faudra ensuite régler le coût des soins hospitaliers. Les frais d'hospitalisation sont très élevés, qu'on cherche à obtenir une chambre privée, une chambre semi-privée ou même qu'on se contente d'occuper une salle, et, ce qui est plus grave, les conseils d'administration des hôpitaux des diverses régions du pays ont constamment beaucoup de mal à équilibrer leur budget et il leur est extrêmement difficile de financer les services de leurs institutions.

Je veux parler brièvement de la pénurie d'infirmières. Je crois que la pénurie est moins grave qu'elle l'a déjà été. Le ministre nous a toujours dit que le problème ressortit à la compétence provinciale. Il est parfaitement vrai que la formation des infirmières relève des provinces; toutefois, je pense que vu le grand nombre d'infirmières qu'emploie le gouvernement fédéral, celui-ci pourrait faire davantage. En effet, le gouvernement fédéral a besoin d'infirmières pour les hôpitaux destinés aux anciens combattants et pour les autres institutions qui relèvent du ministre. Air-Canada en réclame aussi beaucoup. Vu le grand nombre d'infirmières dont le gouvernement fédéral a besoin pour ses divers services, j'estime qu'il pourrait verser des subventions pour venir en aide aux institutions qui ont du mal à former des infirmières.

J'ai un autre sujet à signaler au ministre des Finances. Nous recevons de temps à autre des demandes de personnes qui importent des États-Unis certains produits pharmaceutiques nouveaux.

Des concessions ont été faites. J'ai été très heureux quand j'ai su que le ministère s'occupait de la question de l'oxygène. Cependant, il y a encore des produits pharmaceutiques qui s'obtiennent à bien meilleur marché aux États-Unis qu'au Canada. Les médecins en font un usage continu. Si ces médicaments peuvent soulager ou guérir, il faudrait bien faire en sorte d'en réduire le prix en les laissant importer en franchise ou francs de tout autre frais qui contribue à